

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE -  
Dispositifs d'aide  
aux artisans de  
la Communauté  
d'agglomération du Saint-  
Quentinois.**

**RAPPORTEUR  
M. le Premier  
Vice-Président**

Date de convocation :  
11/06/19

Date d'affichage :  
20/06/19

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 68

Nombre de Conseillers  
votant : 68

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

Séance du 17 JUIN 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, M. Christian PIERRET, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, M. Philippe VIGNON, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.  
M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Patrick JULIEN suppléant de Mme Danielle LANCO, Monsieur Frédéric MAUDENS suppléant de Mme Guylaine BROUTIN, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, Mme Chantal ZIMMERMANN suppléant de M. Fabien BLONDEL

Sont excusés représentés :

M. Xavier BERTRAND représenté(e) par M. Roland RENARD, M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Paul GIRONDE représenté(e) par M. Gilles GILLET, M. Jean-Claude DUSANTER représenté(e) par M. Alain RACHESBOEUF, M. Sylvain VAN HEESWYCK représenté(e) par M. Benoît LEGRAND, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK

Absent(e)s :

M. Jean-Marie ACCART, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Mélanie MASSOT, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Paul PREVOST

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Le Conseil communautaire, en date du 27 novembre 2018, a approuvé le conventionnement avec la Région Hauts-de-France permettant de mettre en place deux dispositifs d'aide directe sur son territoire :

- le « CASQ ARTISANS » dans le cadre de l'aide au développement des TPE ;
- le « CASQ START ARTISANS » dans le cadre de l'accompagnement à la création et reprise d'entreprises.

Pour les deux dispositifs, il s'agit de l'octroi d'une subvention de 20 % du montant HT des investissements avec un plafond d'aide de 3 000 € pour les dépenses liées :

- aux investissements productifs neufs, notamment les machines et outils du secteur de la robonumerique permettant de gagner en productivité et en compétitivité
- aux coûts des aménagements nécessaires à l'installation de matériels de production,
- à l'acquisition de véhicules professionnels neufs.

Les artisans figurant nominativement en annexe du présent rapport répondent aux critères d'éligibilité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « CASQ - ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »;

2°) d'autoriser M. le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

## DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 1 voix contre, adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

---

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/19

Publication : 20/06/19

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

**ANNEXE – liste des bénéficiaires des dispositifs « CASQ – ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »  
Aide à l’investissement des artisans de la Communauté d’Agglomération du Saint-Quentinois**

NOM	ENSEIGNE	ACTIVITE	ADRESSE			investissements prévus	Assiette subventionnable HT prévue	Subvention maximale pouvant être accordée	Type
<b>Jean-Pierre MOREL</b>	<b>BRODERIES MOREL</b>	broderie	21	rue de Provence	02100 LESDINS	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Sandrine COUSIN</b>	<b>SASU COUSIN - LES FOURNILS DE FRANCE</b>	boulangerie - traiteur	1	rue des Toiles	02100 SAINT-QUENTIN	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ – START ARTISANS</b>
<b>Jocelyne VINCENT</b>	<b>PRESSING LA FAYETTE</b>	pressing	5	place Lafayette	02100 SAINT-QUENTIN	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Thierry PARFAIT</b>	<b>JMT PEINTURE</b>	entreprise générale de peinture	71	rue Turbigo	02100 SAINT-QUENTIN	véhicule professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Mathieu PARENT</b>	<b>EURL MP</b>	boulangerie pâtisserie	56	rue Kennedy	02100 SAINT-QUENTIN	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ – START ARTISANS</b>
<b>Benoit FRANCOIS</b>	<b>CHARCUTERIE FRANCOIS</b>	charcuterie boucherie	4	place Lafayette	02100 SAINT-QUENTIN	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>

**ANNEXE – liste des bénéficiaires des dispositifs « CASQ – ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »**  
**Aide à l’investissement des artisans de la Communauté d’Agglomération du Saint-Quentinois**

<b>David CETNAROWSKI</b>	<b>FLAVY AUTOS</b>	mécanique automobile	1	rue	Maurice Moreau	02520 FLAVY LE MARTEL	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Patrick ANDREOTTI</b>	<b>ANDREOTTI</b>	fabrication et pose d'objet en métal	3	rue du	Général Leclerc	02100 SAINT- QUENTIN	matériel professionnel	7 000 € H.T.	<b>1 400,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Didier COLLIN</b>	<b>SOLENCOL</b>	entreprise générale d'électricité	112	rue	Denfert Rochereau	02100 SAINT- QUENTIN	véhicule professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Bertrand GRIESSMAYER</b>	<b>GRIESSMAYER</b>	entreprise de maçonnerie	11	rue du	Colonel Fabien	02100 SAINT- QUENTIN	véhicule professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>
<b>Manuel DOS SANTOS</b>	<b>JLD DIFFUSION</b>	coiffure	29	rue	Saint- André	02100 SAINT- QUENTIN	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	<b>3 000,00 €</b>	<b>CASQ - ARTISANS</b>